

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 30 (1966)  
**Heft:** 119-120

**Artikel:** La limite forez-roannais  
**Autor:** Vallet, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-399388>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA LIMITE FOREZ-ROANNAIS

L'étude des noms de personne doit s'appuyer, d'abord, sur les anciens textes. C'est là qu'ils apparaissent ou, du moins, qu'ils ont le plus de chance d'apparaître sous leur forme originale avant les avatars que les erreurs de copistes, les attractions étymologiques, les orthographe fantaisistes ont pu leur faire subir. C'est là aussi qu'ils apparaissent dans leur aire géographique, dans le terroir qui les a vu naître, ce qui facilite leur interprétation.

Cependant, les documents anciens, j'entends ceux des époques où, semble-t-il, se sont formés et en partie fixés les noms de famille, (XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècles), sont souvent clairsemés et ne permettent pas une étude exhaustive. De plus le dépouillement, pour toute une région, risque d'être long.

C'est pourquoi, pour avoir une vue d'ensemble des noms de famille d'une région, des anthroponymistes ont étudié le stade actuel, à partir de documents tels que les Listes Électorales ou l'Annuaire du Téléphone.

Conduit parallèlement à l'étude des textes anciens (Terriers, Registres paroissiaux), le dépouillement des listes électorales de 1935, pour le département de la Loire, a permis, entre autres résultats, de déterminer de véritables « aires anthroponymiques », en relation avec des limites administratives et de petites « régions » géographiques.

Une limite plus importante est apparue, coïncidant, en gros, avec une division géographique du département : Forez-Roannais.

Plusieurs séries de noms de famille, appartenant à des types de formation particuliers se rencontrent plus spécialement dans le Roannais.

### ARTICLE + NOM (type Auberger).

Dans le Roannais, on trouve assez souvent la préposition « à » suivie de l'article « le » (contraction « au ») soudée au nom ; soit à un prénom :

Aubonnet, Alamartine ; soit à un nom de métier : Aubordier, Auberge, Auboyer ; soit à un surnom : Augros, Aupetit, Auroi, Augrandenis.

Cependant, les anthroponymes de ce type ne sont pas très fréquents. On en trouve une dizaine dont l'indice <sup>1</sup> est assez élevé : Auclair (50/25) — et Auclers (4/3), Auclere (1/1), Auberge (19/12), Auboyer (15/9), Auroy (15/9), Aubret (11/9), Augagneur (11/6), Alamartine (11/9), Aubonnet (10/7), Auroux (10/5), Auvolat (10/7). Soit 10 anthroponymes.

D'autres ont un indice variant entre 8 et 5 : Aubagne, Aubrun, Aucagne, Aucourt, Audard, Augoyard, Augros, Aupol. Soit 8 anthroponymes.

D'autres enfin, ont très peu de représentants : Alesmonière (Allemonière), Aubignat, Aubyoux, Aublanc, Aubordier, Aubourdy, Aucoeux, Aucouturier, Augay, Augrandenis, Aumaître, Aumeunier, Aupècle, Aupetit, Aupoil, Aupoix, Auprost, Auroi, Aurouer, Aurousseau. Soit 20 anthroponymes <sup>2</sup>.

Il est remarquable que ce type de nom se trouve exclusivement dans le nord du département. Dauzat (*Les noms de famille de France*, Payot, 1949, p. 305) a signalé « cette formation qui, complètement étrangère au pays d'oc, est limitée au sud des pays d'oïl et à une fraction du franco-provençal. Elle permet une localisation géographique remarquable et assez précise : ces formations s'étendent du sud du Maine à Lyon, avec maximum de densité au sud-ouest du Berri, et dans le Lyonnais et le Beaujolais ».

Le classement des anthroponymes ci-dessus permet d'apporter deux précisions :

1) La préposition à est toujours suivie de l'article (contraction « au »). Dauzat signale que, parfois, devant le nom de baptême, la préposition apparaît seule : Adenis.

1. L'indice de dispersion précise le nombre d'électeurs (1<sup>er</sup> chiffre) et le nombre de Communes (2<sup>e</sup> chiffre) où ce nom est porté.

2. Il n'est pas possible, dans les limites de ce court article, de donner une justification de l'étymologie que je propose pour chacun des noms. Certaines sont d'ailleurs discutables. C'est ainsi que j'interprète Auvolat comme un Au-Volat parce que Vola se trouve comme surnom (à la vérité féminin) au XIV<sup>e</sup> siècle, et que les listes électorales de 1937 donnent le nom Volle dans diverses communes.

De la même façon j'interprète Aubignat comme un Au-Bignat parce que Bignat est un surnom encore actuel dans la région de Saint-Chamond. Il est vrai qu'il y a aussi un Aubignat toponyme dans le Puy-de Dôme.

2) Étant donnée la faible fréquence de beaucoup de ces anthroponymes, on peut dire que nous avons là une frange : ces formations débordent des départements voisins où elles doivent être plus abondantes. Pour s'en assurer, il faudrait un dépouillement des noms de familles du Rhône, de la Saône-et-Loire et de l'Allier. L'étude des textes montrerait si ces types de formations sont nés dans notre domaine ou s'ils ont été importés.

DE + NOM (type Dechavanne).

1) + « De » + *Nom de lieu* (nom propre).

Cette formation est nettement limitée à la partie nord du département (Roannais) à quelques exceptions près :

Dadolle (45/19)	Demurger (29/16)
Danière (71/30)	Desmurger (3/3)
Déchavanne (119/33)	Destre (19/5)
Degoulange (23/14)	Devillaine (22/11)
Deloire (24/13)	Daillières (16/6)
Depalle (41/19)	Darras (2/2)
Daguet (6/4)	Dauvergne (16/12)
Dallière (37/15)	Dejob (19/13)
Dalbègue (31/11)	Delille (5/4)
Darfeuille (31/14)	Delunel (9/4)
Dèchelette (40/18)	Deroire (11/3)
Daiguemortes (1/1)	Decluzel (1/1)
Darcon (7/5)	Decoray (6/5)
Dallery (45/27)	Demulsant (3/2)

Quelques anthroponymes de ce type dans le Montbrisonnais :

Daurelle (34/10)	région de Saint-Victor-sur-Loire
Dechandon (34/12)	— de Montbrison
Decitre (5/5)	
Derory (31/11)	— de Noirétable

2) « De » + « article » + *nom de lieu* (toponyme commun).

(Rem. : Il n'est pas toujours facile de savoir si l'article s'y trouve à cause des incertitudes de graphie) : (Ex. : Demont ou Démont, Deroche

et Desroches... La forme avec article pluriel paraît être la plus fréquente).

On remarque un grand nombre d'anthroponymes de ce type dans la région du Roannais :

Demont (46/17)	Desormière (14/8)
Deroche (27/16)	Dessalle (4/1)
Desporte (29/16)	Desvarenes (4/3)
Dessaïgne (5/3)	Deverchère (14/7)
Dessert (16/12)	Debatisse (26/11)
Desvignes (22/12)	Defond (54/23)
Degoutte (23/12)	Delaye (26/14)
Demare (43/12)	Denollière (23/12)
Demure (19/8)	Deporte (18/10)
Depierre (19/12)	Desgoutte (17/10)
Derue (24/10)	Dessagne (18/10)
Desroche (17/9)	Desseignet (6/4)
Desseigne (25/15)	Decloitre (15/12)
Dessertines (68/22)	Decombe (16/7)
Detour (31/14)	Decourt (6/4)
Desboy (3/3)	Defougère (1/1)
Descloux (3/2)	Debray (9/7)
Desmollières (3/2)	Decollonges (1/1)
Desmures (11/6)	Decoret (5/4)
Desnoyers (4/4)	Defayes (5/2)
Desplaces (5/4)	Degueurse (2/2)
Desrozier (3/1)	Deleuze (4/4)
Dessaut (10/7)	Delomier (12/7)
Desvernay (7/6)	Denoyel (16/10)
Devignaud (7/5)	Desaye (14/7)
Debiesse (14/12)	Deschavannes (10/5)
Decouzon (1/1)	Desmaison (1/1)
Defournel (1/1)	Desmoulin (2/2)
Delaville (1/1)	Desnoyel (2/2)
Delombre (4/3)	Despalle (7/4)
Derozier (6/5)	Dessard (2/1)
Desbrosse (3/3)	Devarenes (7/4)
Descombes (3/2)	Devernoit (8/6)
Desmonet (1/1)	

Un certain nombre d'anthroponymes se trouvent spécialement dans le Roannais et débordent dans le Montbrisonnais :

Debrosse (10/9)	Duvernay (19/10)
Deschamps (38/29)	Devaux (100/37)
Decelle (14/6)	Dubois (60/27)
Deville (68/31)	Dubreuil (53/26)
Dubost (60/25)	Duclos (52/29)
Duchamp (38/21)	Dulac (54/29)
Dufour (176/73)	Dumoulin (46/26)
Dumont (92/45)	Dupuy (192/72), Dupuis (35/21) et
Dupin (78/35)	Dupuit (2/2)
Dury (82/37)	Dutel ou Duthel (86/30)

Sans doute, quelques noms sont limités au Montbrisonnais :

Dubesset (22/9)	Dubœuf (38/19)
Duché (13/9)	Duchez (71/18)
Duguet (12/7)	Dumillier (25/10)
Duport (57/22)	Dussurget (17/7)
Duris (57/27) et Durix (8/4)	Duvert (27/13)
Dussurgey (11/7)	

On pourrait donc dire que ce deuxième type est plus important que le premier et descend davantage au sud. Pour quelle raison ?

Une étude des anciens textes permettrait de voir l'usage qui a été fait de ces types. Sans doute, les écrits (du nord ou du sud) portent la plupart du temps la préposition « de » et l'article (au besoin). Mais, en était-il de même dans la vie courante ?... surtout lorsque le nom de lieu ne correspondait pas à la résidence.

Certains anthroponymes se rangent sous une forme plus précise : *de* + *article* + *nom masculin singulier*, nettement localisée dans le Roannais :

Dubessy (27/14)	Dubouis (65/13)	Dubuis (46/22)
Ducard (26/18)	Ducarre (20/12)	Ducher (9/6)
Duchet (7/5)	Ducray (13/19)	Ducret (5/3)
Ducreux (161/37)	Ducros (45/22)	Ducrot (7/4)
Ducroux (6/3)	Duffray (19/11)	Duffe (3/2)
Dumontet (16/9)	Dumourier (6/4)	Duperray (60/22)
Duperret (?) (5/4)	Duperron (44/13)	Dupont (37/20)
Dussud (20/10)	Duverger (66/28)	

Ainsi les formations de ce type paraissent plus abondantes dans le Nord, mais elles sont fréquentes aussi dans le Montbrisonnais et le sud du département. L'exemple parfait est : Delorme (258/91) qui se répartit sur tout le département ainsi que Dumas (503/136).

Dans le Sud, on trouve :

Desgrange (14/8), Desormeaux (25/8), Dubouchet (5/4) (région de St-Héand), Duchier (9/3), Duculty (9/5), Dumazet (9/2), Despinasse (39/9), Dupré (68/30), Durieux (50/25).

#### PRÉPOSITION « DE » + PRÉNOM.

Ce type est très rare :

Dejean (1/1), Demichel (12/5), Depierre (19/12), Derobert (1/1), Desbenoit (16/7), Dessimond (2/1), Duperrét (5/4) (douteux).

Ces types sont localisés dans le Nord.

#### ARTICLE + NOM

Plusieurs catégories :

1) *Article + terme géographique commun :*

a) Se répartissent dans le Roannais :

Lespinasse (25/14)	Létang (3/2)	Letrève (3/2)
Lassagne (9/6)	Lassaigne (54/14)	Lasseigne (28/13)
Lathuillière (37/19)	Lapierre (29/13)	Laplace (5/4)
Larivière (3/2)	Laroche (31/19)	Larochette (10/7)
Laffay (79/30)	Lagarde (18/14)	Lagarenne (4/3)
Lagoutte (42/24)	Lagrange (10/7)	Lamotte (19/10)
Lamure (41/25)	Lapalu (13/6)	Labrosse (54/23)
Labruyère (6/5)	Lachaize (3/2)	Lachassagne (7/5)
Lachaud (24/18)	Lachize (19/15)	Lacolonge (1/1)
Lacombe (24/12)	Lacote (37/20)	

b) Se rencontrent dans le Roannais et le Montbrisonnais :

Lacour (47/22)	Lacroix (93/45)	Lafaye (104/38)
Lafond (128/52)	Laforet (15/9)	Laporte (11/8)
Larue (Larrue) (54/21)		

c) Ne se rencontrent pas dans le Roannais :

Lachal (16/8)	Lachat (46/20)	Ladret (20/8)
Lamazière (10/5)	Larbret (12/6)	Laroux* (15/6)
Lassablière (69/18)	Latour (25/4)	Lavaure (11/4)
Laveille (25/10)	Lestra (21/11)	

Laval (59/29) se trouve dans tout le département.

2) *Article + nom de métier ou surnom.*

Ce type de formation se rencontre à peu près uniquement dans le Roannais :

Lebard (1/1)	Lebaron (1/1)	Lebas (1/1)
Lebayle (1/1)	Lebrau (1/1)	Leblanc (1/1)
Lebretton (10/4)	Lecerf (1/1)	Leduc (1/1)
Lefort (2/2)	Lefranc (31/14)	Legros (10/6)
Lelièvre (1/1)	Lepage (1/1)	Lépine (?) (6/4)
Lerousseau (2/2)	Leroux (1/1)	Lesage (1/1)
Lévêque (14/10)	Lhéritier (1/1)	

Lefèvre (7/7) qui se rencontre dans tout le département et Lerou (3/2) (Montbrisonnais) ne sont peut être pas autochtones.

A la liste ci-dessus, il faut ajouter sans doute Lauclair (1/1), l'Audinet (1/1).

Les anthroponymes de ce type ne sont pas très nombreux ; leurs indices de fréquence sont relativement peu élevés. On peut considérer que là encore nous avons la frange d'une aire anthroponymique qui s'étend peu à peu sur le département.

Il est à noter qu'à beaucoup des anthroponymes des diverses catégories étudiées (comportant préposition ou article soudé au nom) correspondent dans le reste du département, les noms simples :

Boyer	Auboyer	
Bonnet	Aubonnet	
Couturier	Aucouturier	
Mure	Demure	Lamure
Goutte	Desgoutte	Lagoutte
Font	Defond	Lafond



Brosse	Debrosse	Labrosse
Breuil		Dubreuil
Moulin		Dumoulin
Vernay		Duvernay
Gros		Legros
Roy		Leroy

## CONCLUSIONS.

L'agglutination d'une préposition (de, à) ou de l'article (le, la) au nom constitue un critère intéressant qui permet de distinguer dans le département deux aires anthroponymiques :

— Au sud (arrondissements de Montbrison et Saint-Étienne) où les anthroponymes à agglutination ne se rencontrent pas, sauf les formes :

*de + article + nom de lieu issu d'un terme commun* (type : Duchier ou Duplanil) qui est cependant moins abondante que dans le nord, et *article + terme géographique commun* (Lachal).

— Au nord (Arrondissement de Roanne et plus spécialement de la Saône-et Loire jusqu'à Roanne), une aire où les types à agglutination se rencontrent :

*de + nom de lieu (nom propre)* ; formation abondante, limitée à quelques exceptions près du Roannais.

*de + article + toponyme commun* ; formation très fréquente, dans tout le département.

*de + prénom* : formation rare, strictement localisée dans le nord.

*a + article + nom (de métier, surnom, prénom rare)* : type assez peu abondant, frange d'une aire anthroponymique dont le maximum de densité se trouverait plus au nord (Saône-et-Loire) ou, d'après Dauzat, dans le Rhône.

*Article + toponyme commun* : abondant dans tout le département, mais plus spécialement dans le nord.

*Article + nom de métier ou surnom* : se rencontre à peu près uniquement dans le Roannais ; peu abondant.

Il semble donc que l'aire-sud n'accepte d'agglutination qu'avec les termes géographiques communs, l'aire nord étant, avec des variantes, suivant les cas, beaucoup plus accueillante à l'agglutination.

Cette limite, forcément souple, peut trouver un élément d'explication dans la géographie linguistique.

Le Roannais forme une région physique et économique nettement distincte du reste du département.

Le plateau rocheux de Neulise sépare les deux plaines du Forez et du Roannais. Le Roannais avec ses centres industriels et ses ressources agricoles retient facilement sa population (Roanne), forme un centre d'attraction. Il est aussi largement ouvert sur les riches régions agricoles de Saône-et-Loire.

Il resterait à déterminer par une confrontation avec les textes anciens si les noms des divers types que nous venons d'étudier sont autochtones, s'ils sont nés dans cette région, ou si originaires d'une région située plus au nord, ils se sont infiltrés peu à peu et, dans ce cas, à quelle date ?.

A. VALLET.